

## GREASE GRW

712022



F+ : Extrêmement inflammable



2.1 : gaz inflammable.

**Distributeur responsable**

IGOL FRANCE  
614, Rue de Cagny  
CS 69003  
80094 Amiens Cedex 3 FRANCE  
Service chargé des renseignements:  
Service Technique  
Tél : +33.3.22.50.22.22  
Fax : +33 3 22 50 22 23

E-mail : direction.rd@igol.com

**1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial

GREASE GRW.  
Category Code : H1  
NSF Registration No. 146021

Identification du produit

: Aérosol.

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage

: Réservé à un usage professionnel.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****1.4. Numéro d'appel d'urgence**

N° de téléphone en cas d'urgence : +33 (0) 1 45 42 59 59 (INRS)

**2. Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

: F+; R12  
R66  
R53

**Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

: Non applicable.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

• Symbole(s)



**GREASE GRW**
**712022**
**2. Identification des dangers (suite)**

- : Extrêmement inflammable.  
 Cette préparation est soumise à la réglementation Européenne sur l'étiquetage conformément à la Directive 1999/45/CE, ses adaptations et ses annexes.
- **Phrase(s) R** : R12 : Extrêmement inflammable.  
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
  - **Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.  
S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
S37 : Porter des gants appropriés.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Conseils de sécurité** : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- Autres** : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.  
: Réserve à un usage professionnel.

**2.3. Autres dangers**

Aucune dans des conditions normales.

**Danger pour l'Environnement** : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n°CAS	n°EINECS	Index CE	REACH	Classification
Hydrocarbures, C10-C12, isoalkanes, < 2% aromatics	50 à 75 %	-----	923-037-2	-----	-----	R10 Xn; R65 R66 R53 ----- Aquatic Chronic 4 (H413) Asp. Tox. 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) Skin Irrit. 3 (H316)
Carbon dioxyde	:	124-38-9	204-696-9	-----	-----	----- Press. Gas (H280)

**Autres informations** : Produit à base d'huile blanche codex dont la teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) est inférieure à 3%, selon la méthode IP 346.

**4. Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Premiers soins**

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.  
Mettre la victime au repos.  
Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.  
Consulter un médecin si l'irritation se développe.

## GREASE GRW

712022

**4. Premiers secours (suite)**

- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Symptômes liés à l'utilisation**

- **Inhalation** : Aucun(es) dans des conditions normales.  
L'inhalation de vapeurs peut causer des difficultés respiratoires.
- **Contact avec la peau** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Ingestion** : Ingestion peu probable.
- **Contact avec les yeux** : Le contact avec les yeux est probablement irritant.
- Autres informations** : Dans tous les cas :  
Consulter un médecin.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Conseils aux médecins : traiter de façon symptomatique

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction**

- **Adéquats** : Mousse.  
Poudre.  
Brouillard d'eau.  
Dioxyde de carbone.
- **Contre-indiqué** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Risques particuliers** : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO2)  
Leur inhalation peut être dangereuse.

**5.3. Conseils aux pompiers**

- Classe d'inflammabilité** : Extrêmement inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.  
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Pour éviter les surpressions refroidir les aérosols avec de l'eau.  
Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**GREASE GRW****712022****6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)**

- Précautions générales** : Mesures à prendre dans le cas de percement ou d'écrasement d'aérosols provoquant des fuites de produits contenus dans les aérosols.  
Ecarter toute source d'ignition.  
Aérer la zone.
- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès.  
Ne pas fumer.  
Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Mesures après fuite / épandage** : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.  
Les épandages peuvent être glissants.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Équipement de protection individuelle : Voir section 8 pour plus de détails

Traitement des déchets : Voir section 13 pour plus de détails

**7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Général** : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/ explosion et de danger pour la santé.  
Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation de palette d'aérosols. Ne pas percer, ne pas faire chuter, ne pas écraser les cartons et les aérosols.  
Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols.  
  
Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer.  
  
Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.  
Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.  
Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
- Mesures techniques de protection** : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.  
Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit, à sa pression et température d'utilisation.  
Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

## GREASE GRW

712022

**7. Manipulation et stockage (suite)****7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Stockage** : Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C .  
Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.  
Recommandations applicables pour les entrepôts et réserves dans lesquels sont stockés des aérosols.  
Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone " aérosols " doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5cm, formant une cage, soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock. Ne pas fumer.
- Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas ( risque de fuites par compression).
- Il est recommandé :
- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires.
  - d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux.
- Stockage - à l'abri de** : Rayons directs du soleil.  
Chaleur.  
Flamme nue.  
Étincelles.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée disponible.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

- Limites d'exposition professionnelle** : Hydrocarbures, C10-C12, isoalkanes, < 2% aromatics : VLE - France [mg/m<sup>3</sup>] : 1200  
Hydrocarbures, C10-C12, isoalkanes, < 2% aromatics : VME - France [ppm] : 196  
Carbon dioxyde : VME - France [mg/m<sup>3</sup>] : 9000  
Carbon dioxyde : VME - France [ppm] : 5000  
Carbon dioxyde : VLT-STEL [ppm] : 30000

**8.2. Contrôles de l'exposition**

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
  - **Protection de la peau** : Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection.
  - **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
  - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
  - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

## GREASE GRW

712022

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

## 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles• Aspect

Aspect : Graisse.  
Couleur : Blanc.

• Odeur

Odeur : Caractéristique.

• Seuil olfactif : /

• pH

pH : Non applicable.

• Point de fusion / Point de congélation : /

• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : /

• Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 41

• Taux d'évaporation : /

• Inflammabilité : /

• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : /

• Pression de vapeur : /

• Densité de vapeur : /

• Densité relative

Densité : 0.8

• Solubilité

Solubilité dans l'eau : Produit insoluble dans l'eau.

• Coefficient de partage : n-octanol / eau : /

• Température d'auto-inflammabilité : /

• Température de décomposition : /

• Viscosité : /

• Propriétés explosives : /

• Propriétés comburantes : /

9.2. Autres informations

Autres : COV : 66%  
Pression de l'aérosol à 20°C : 5 Bars.

## 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

/

## GREASE GRW

712022

**10. Stabilité et réactivité (suite)****10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune dans des conditions normales d'utilisations

**10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter** : Rayons directs du soleil.  
Chaleur.  
Flamme nue.  
Étincelles.

**10.5. Matières à éviter**

**Matières incompatibles** : Boîtier aérosols en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases.  
Oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Hydrocarbures variés - aldéhydes et des suies.

**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête.  
L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- **Cutanée** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Oculaire** : Peut provoquer une irritation mineure des yeux.

**12. Informations écologiques****12.1. Toxicité**

**Information relative aux effets écologiques** : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Éviter le rejet dans l'environnement.

**12.2. Persistance - dégradabilité**

/

**12.3. Potentiel de bio-accumulation**

/

**12.4. Mobilité dans le sol**

/

**GREASE GRW****712022****12. Informations écologiques (suite)****12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

/

**12.6. Autres effets néfastes****13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Elimination des déchets** : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.  
Evacuer les bombes aérosols usagées ou endommagées sur des sites de décharge autorisés.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

**14. Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

Information générale

**Les aérosols peuvent bénéficier d'exonération d'étiquetage transport et de déclaration sous le régime des quantités limitées.**

Numéro ONU

: 1950

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F

Nom d'expédition des Nations unies : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Etiquette(s) de danger



: 2.1

Transport terrestre

- ADR/RID

: Group : F  
Class : 2

- I.D. n°:

: --

Classe(s) de danger pour le transport : 2

Transport par mer

- IMO-IMDG

: Classe 2

- IMDG-Pollution marine

: YES ò

- N° de fiche de sécurité

: F-D S-U

Transport aérien

- ICAO/IATA

: Packaging instructions cargo : 203  
Packaging instructions passenger: 203

- Désignation officielle de transport

: AEROSOLS

- IATA

: 2



## GREASE GRW

712022

**14. Informations relatives au transport (suite)**

Groupe d'emballage IATA : F

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage : F

Groupe d'emballage IMO : F

**14.5. Danger pour l'environnement**

/

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

/

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non concerné

**15. Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

DIRECTIVES ET REGLEMENTS EU APPLICABLES :

Règlement (EU) n° 453/2010 modifiant le règlement 19 07/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances...tel que modifié.

Inflammabilité déterminée selon la Directive Générateur Aérosol 2008/47/CE du 8 Avril 2008

France : Préparation relevant du tableau des maladies professionnelles n° : 36 et 84.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

/

**16. Autres informations**

**Texte des Phrases R du § 3** : R10 : Inflammable.  
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Autres données** : Imp. DL4  
Révision - Voir : \*

**Date d'impression** : 7 / 5 / 2012

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité, sont conformes au REGLEMENT (UE) N°453/2010 annexe 2 modifiant le règlement 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document